





CONDITIONS D'ENTREE SUR LE TERRITOIRE AMERICAIN

•Pour un transit, un séjour touristique ou pour affaires de moins de 90 jours.

Type de passeport	Le reconnaître	Date de délivrance	Entrée aux Etats Unis	
<u>PASSEPORT NON LISIBLE EN MACHINE</u>		Toutes dates	Visa nécessaire	
<u>PASSEPORT DELPHINE LISIBLE EN MACHINE</u>	Passeports avec une zone de lecture optique : 	Jusqu'au 25 octobre 2005 inclus	<u>Sans visa</u> , sauf pour les enfants inscrits sur le passeport de l'un des parents.	Autorisation électronique de voyage avant le départ
		Du 26 octobre 2005 au 11 juin 2006 inclus	Visa nécessaire	
<u>PASSEPORT ELECTRONIQUE</u>	Passeport portant ce sigle sur la couverture : 	Depuis le 12 juin 2006** **12 avril 2006 pour la préfecture des Hauts-de-Seine ainsi que la préfecture de police de Paris	<u>Sans visa</u>	Autorisation électronique de voyage avant le départ
<u>PASSEPORT BIOMETRIQUE</u>	Sur la couverture  Vos empreintes digitales ont été prises lors de la demande et au retrait du passeport	Depuis le 24 juin 2009** **à Copenhague. Le passeport biométrique a été mis en place à partir du 1 ^{er} janvier 2009	<u>Sans visa</u>	Autorisation électronique de voyage avant le départ

•Pour tous les autres types de séjour :

Un visa est nécessaire dès lors que vous souhaitez entrer aux Etats Unis pour un séjour supérieur à 90 jours.